

CHAMBRE DES MÉTIERS

198 entreprises artisanales cherchent un terrain

Écrit par Paperjam.lu

Publié à 11:35 • Édité à 15:44



Le besoin en terrains reste important dans l'artisanat, et l'offre ne semble pas suivre. (Photo: Matic Zorman/Archives)



Écoutez cet article

0:00 / 3:09 1X

Les entreprises artisanales cherchent 73 hectares de terrain, contre 89 en 2015. Ce qui ne veut pas dire que la situation s'est améliorée, selon la dernière enquête de la Chambre des métiers, qui justifie cette baisse par la crise sanitaire. L'offre, elle, serait inférieure à 10 hectares.

Une offre insuffisante pour répondre à la demande, ce qui mène donc à une inflation des prix... La bien connue problématique foncière touche aussi les entreprises. Pour le secteur de l'artisanat, la Chambre des métiers a tenté de la chiffrer. Il s'agit de sa cinquième enquête sur le sujet, réalisée entre mars et avril 2020 auprès de 796 entreprises employant 19.604 personnes, sur un total de 8.031 entreprises artisanales en 2020. Les résultats publiés en octobre 2021 montrent peu d'évolution depuis la dernière enquête, réalisée en 2015.

À l'époque, on comptait 147 entreprises à la recherche d'un site sur 502 ayant répondu, pour un besoin total de 89 hectares. Aujourd'hui, elles sont 198, employant 5.000 personnes, pour une demande de 73 hectares. Alors que «l'offre actuelle dans les zones d'activité économique (ZAE) régionales est inférieure à 10 hectares», note la Chambre des métiers. Ce chiffre ne figurait pas dans le communiqué de la précédente étude. Elle explique la diminution du nombre d'hectares recherchés par la pandémie.

Le besoin concerne surtout les secteurs de la construction (67%) et de la mécanique (24%).

L'Artisanat dénonce une pénurie flagrante de sites d'implantation

**Analyse des besoins des entreprises artisanales
en zones d'activités économiques**



Enquête de la Chambre des métiers from Paperjam_redaction

Le Nord sollicité

La recherche de terrains prend du temps: elle se fait depuis déjà 3,8 ans en moyenne pour les chefs d'entreprise ayant exprimé leur intention de se relocaliser. 72% déclarent que l'offre de terrains est insuffisante, et 68% regrettent les prix ou loyers trop élevés. Dans 79% des cas, le souhait de se relocaliser s'explique par le manque de place actuellement. Une entreprise sur cinq évoque aussi la fin du bail. La Chambre des métiers ajoute que certains critères rendent impossible l'implantation d'entreprises dans les zones d'activité économique. «Les entrepreneurs de

construction, par exemple, ne sont pas autorisés à stocker leurs matériaux à l'extérieur, et les garages automobiles sont limités à 2.000m² de showroom», commente  Tom Wirion, son directeur.

La plupart des entreprises souhaitent rester dans le canton où elles sont établies ou décident de se réimplanter dans un canton limitrophe. La plupart de la demande, 15 hectares, concerne le Nord. 14 hectares sont recherchés à Esch-sur-Alzette, et 13 à Luxembourg.

Demandes de terrain par canton/région

Dans l'artisanat en 2020

Esch-sur-Alzette	14
Luxembourg	13
Mersch	7
Est	12
Capellen	9
Nord	15
Dans n'importe quelle région du pays	1
Non indiqué	2

Graphique: Paperjam.lu • Source: Chambre des métiers • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)

Pour permettre le développement économique, la Chambre des métiers demande donc au gouvernement de «prendre les mesures nécessaires pour accroître l'offre foncière», notamment en accélérant les procédures d'autorisation. Le Premier ministre,  Xavier Bettel (DP), avait annoncé vouloir taxer la spéculation de terrains constructibles et d'appartements non occupés dans son discours sur l'état de la Nation.

